Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **11 (1875)**

Heft 3

PDF erstellt am: **14.05.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FRIBOURG. 1er Février 1875.

11e année. No 3.

# L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Larousse, ses ouvrages et son Encyclopédie du XIXe siècle. — La loi fédérale de l'instruction publique et la statistique officielle de l'instruction primaire à Schwytz. — Le principe de l'intuition appliqué à l'enseignement élémentaire. — Correspondance fribourgeoise. — Chronique bibliographique. — Chronique scolaire. — Poésies. — Anecdotes enfantines.

## Pierre LAROUSSE et ses ouvrages. — L'Encyclopédie du XIXe siècle.

La France et tous les pays de langue française ont fait une perte cruelle dans la personne de M. Larousse, enlevé à ses travaux au commencement de cette année.

Pierre-Athanase Larousse était né à Toucy, au département de l'Yonne, le 23 octobre 1817. Il était fils d'un simple artisan, un charron-forgeron, et n'avait guère fait que l'Ecole primaire. Mais la soif du savoir dévorait son âme ardente. Dès son enfance, on le voit rechercher avec une avidité extrême tous les moyens de s'instruire et tomber sur tous les livres qu'il peut se procurer à bas prix chez les colporteurs et dans les cabinets de lecture. Lorsque M. Guizot, d'accord avec M. Cousin et d'autres notabilités de l'ensei-

gnement eut doté la France du système d'instruction publique qui, malgré ses imperfections, restera l'éternel honneur de ces hommes trop dépréciés par une presse superficielle et passionnée, M. Larousse, âgé alors de 20 ans, fut appelé à diriger l'école professionnelle privée fondée dans son lieu natal. Dans cette position, qui le mettait à même de connaître de près les lacunes et les vices de l'enseignement élémentaire et tout routinier de ce temps, il conçut le projet d'une réforme et entreprit d'opposer à cette scolastique vermoulue et desséchante une bibliothèque d'ouvrages rédigés sur un plan rationnel et vraiment instructif. Mais comprenant ce qui lui manquait encore pour réaliser une œuvre de ce genre, il vendit son établissement. Il se rendit alors à Paris et chercha à compléter ses études par huit années d'un travail assidu dans les bibliothèques et aux cours du Muséum, de l'Observatoire, de la Sorbonne et du collége de France. Ainsi préparé, Larousse entra comme maître d'études à l'Institut Jauffret, une des meilleures pensions de Paris, où il ne tarda pas à gagner la confiance de ses chefs et des professeurs par son activité intelligente et laborieuse qui lui valut la place de professeur en titre, à côté des hommes plus nourris que lui de ces fortes études classiques que rien ne peut suppléer et qui lui manquèrent toujours un peu malgré la variété et l'étendue des connaissances acquises.

En 1851, il quitta l'enseignement pour se vouer à la fondation d'une librairie classique, et sept ans plus tard, il commençait la publication de la Revue pédagogique intitulée l'Ecole normale, dont la collection complète forme 13 volumes et à laquelle il joignit en 1860, sous le nom d'*Emulation*, une petite feuille mensuelle destinée spécialement aux élèves.

Le nombre des ouvrages que M. Larousse a composés à cette époque pour l'enseignement élémentaire et classique est trop grand pour être énuméré ici ; la plupart d'ailleurs sont connus de nos lecteurs. Car ce n'est pas la France seule qui les a introduits dans ses écoles ; la Suisse française et la Belgique les ont adoptés à l'exemple de leur voisine. La méthode grammaticale de Larousse constituait certainement un progrès considérable sur celles qui l'ont précédée, si l'on peut donner le nom de méthode à des règles apprises par cœur et à des exercices d'imitation plus ou moins ser-

viles. Nous en exceptons, cela va sans dire, la méthode du P. Girard, à laquelle Larousse lui-même avait fait plus d'un emprunt et qu'il mettait bien au-dessus et en dehors de l'enseignement de Chapsal et de ses imitateurs français, belges et suisses. Ce que Larousse, comme Girard, voulait avant tout, c'était de faire penser l'élève. Aussi avait-il grand soin de solliciter son intelligence et son jugement en lui donnant à chercher par lui-même les diverses expressions. Un point sur lequel Larousse différait essentiellement de Girard, c'est qu'il croyait l'introduction de manuels pour les écoliers nécessaire ou utile, pendant que le pédagogue suisse les croyait propres à favoriser la routine et le mécanisme. La tendance rigoureusement morale et logique que poursuivait Girard et à laquelle il subordonnait tout un enseignement envisagé comme un moyen, ne se retrouve pas non plus dans son imitateur français. A côté du grand ouvrage du Cordelier fribourgeois, les petits traités de l'instituteur parisien font un peu l'effet de la menue monnaie d'or d'un grand dule. Mais c'est précisément par cette réduction que cette monnaie de Larousse paraissait plus courante à beaucoup d'instituteurs que la grande pièce de l'Educateur helvétique. En multipliant ses traités, Larousse se conformait peut-être à l'usage qui veut que chaque élève ait son manuel; peut-être aussi trouvait-il quelque utilité à cet usage, quand le livre de l'élève ne contient que le canevas des leçons que le maître se charge d'expliquer et de compléter par la parole, car on ne peut raisonnablement supposer que la spéculation seule ait été le mobile des publications d'un homme aussi dévoué au noble art d'enseigner et aussi ardent pour la propagation des connaissances utiles. Cette ardeur même et l'activité dévorante de cet homme d'école seraient une explication suffisante. Il avait trouvé, il est vrai, à cette vulgarisation, une fortune considérable, et bien rare dans nos contrées, du moins, chez les auteurs de livres élémentaires ou autres. Mais cette fortune, il était, dit-on, en train de la perdre par l'immense travail qu'il avait entrepris et qui a usé ses forces, son DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE DU XIXe SIÈCLE, monument qu'il laisse inachevé, mais qu'un autre lui-même s'est chargé de continuer et pour lequel l'auteur du Dictionnaire avait recueilli tous les matériaux nécessaires. L'Encyclopédie du XIXe siècle vaut sans doute ce que valent les ouvrages de cette nature; elle a d'excellents

articles et elle en a de très faibles, selon le savoir et la conscience des collaborateurs de tous genres qui ont apporté les pierres de ce vaste édifice. Les pays étrangers et la Suisse en particulier n'ont pas toujours été étudiés avec le soin convenable et tel article de géographie ou relatif aux institutions politiques est tout simplement arriéré d'un demi-siècle et reporter à 1815. Au point de vue des doctrines religieuses, morales, philosophiques et littéraires, on peut y signaler, à côté de grandes divergences, ce qui n'est pas un mal, un certain courant qui témoigne de plus d'entraînement que de réflexion et de profondeur. Mais avec tous ses défauts, la *Babel littéraire et scientifique* de M. Larousse, comme l'appelait un jour de mauvaise humeur, M. Schérrer, du *Temps*, n'en est pas moins un répertoire de la plus grande utilité et a sa place marquée dans toutes les bibliothèques destinées au grand public qui n'a pas le temps de s'instruire à fond des choses et de remonter aux sources. Il y aurait cependant une grande erreur à croire que la lecture et l'étude de pareils magasins intellectuels constituent un fond suffisant d'instruction spéciale pour qu'on puisse être considéré comme un savant après se l'être approprié. Il y a une distinction, qu'on ne fait pas assez de notre temps, entre l'instruction superficielle et l'instruction solide, puis, entre l'instruction solide et la science proprement dite, à laquelle c'est en vain qu'on se piquerait d'atteindre par des études de seconde main et la lecture des Encyclopédies. Celles-ci, après tout, ne sont que des résumés, et de la science par extraits.

A. Daguet.

## La loi fédérale et la statistique officielle des écoles de Schwytz.

La situation scolaire de certains cantons semble vraiment faite pour attirer l'attention des hommes soucieux de la culture du peuple suisse et pour justifier le principe de l'intervention fédérale. Aussi la *Schweizerische Lehrerzeitung* en profite-t-elle pour réclamer cette intervention dans les termes suivants : « L'article 27 de la Constitution fédérale n'est que lettre morte » et ressemblera à ce fameux couteau de Lichtenberg qui n'avait ni manche, » ni lame, — aussi longtemps qu'on ne rendra pas une loi fédérale pour » l'exécution de cet article dans le sens des résolutions prises à Winter- » thour et prescrivant aux cantons les moyens propres à atteindre le but » qu'on s'est proposé en introduisant l'art. 27. »

Le *Schweizerische Lehrerzeitung* cite à l'appui de son opinion le compte-rendu du département de l'instruction publique de Schwytz pour 1873-

1874 et où l'honorable directeur, démissionnaire pour cause de santé, M. Nicolas Benziger, met à nu les places du système scolaire de ce canton. Parlant des ecclésiastiques, M. Benziger s'exprime ainsi (page 12 de son Rapport) : Plusieurs ecclésiastiques ne peuvent pas justifier leur absence totale de visites, d'autant plus qu'il en est dans le nombre qui font compter les leçons de religion qu'ils donnent comme autant de visites faites à l'école.

« A côté de ces prêtres négligents, il y a sans doute aussi de dignes » pasteurs qui comprennent que les visites d'école appartiennent aux de- » voirs de leur état par rapport au développement intellectuel des com- » munes. »

Passant ensuite en revue les écoles primaires, M. Benziger cite plusieurs communes où certaines catégories d'enfants de 11 à 12 ans ne reçoivent pas d'instruction, faute de locaux suffisants.

Telle commune (celle de Sattel, par exemple) se refuse à réparer sa maison d'école, uniquement pour éviter des journées de classe complète, et qui n'a qu'une maîtresse, une religieuse, pour instruire 154 enfants en 6 classes.

« Pauvre religieuse ! » Une autre commune, Stöcken, n'a qu'un maître pour 185 enfants répartis en 6 classes. L'institutrice de Riemenstalden reçoit 60 fr., celle de Grabenegg 50, et se voit presque réduite à la mendicité. A Goldau, Steinerberg et Alpthal, des religieuses dirigent des écoles mixtes de 6 classes, peuplées chacune de 70 à 88 enfants, pour la somme de 350-400 francs. D'après le rapport, 4 écoles sont installées dans des locaux si insuffisants, que les maîtres ne peuvent jamais s'approcher de certains enfants. L'école de Schindellegi est reléguée au-dessus d'une écurie, située au nord et ne voit jamais un rayon de soleil. L'école de Feusisberg est encadrée dans une auberge. Pendant le carême, pas d'école. Les jours de congé s'élèvent en certains lieux jusqu'à 230.

Cette statistique émanant non d'une correspondance radicale ou de la plume d'un mécontent, mais d'une source officielle, est bien faite pour attrister les amis du progrès et de l'instruction publique. « Est-ce là, de- » mande la *Schweizerische Lehrerzeitung*, une instruction suffisante? Quant à être non confessionnelle, on n'en parle pas.

En parlant ainsi, l'organe des instituteurs de la Suisse allemande estimait que le Conseil fédéral ne montrant que peu d'empressement à s'occuper de ces choses, il devait y être pourvu par une motion dans le Conseil national.

Depuis lors cette motion a été faite et signée par 27 membres du Conseil national, requérant une exécution de l'article voté par les chambres. Une idée même a surgi pour l'application de cet article sans que la Confédération se vît contrainte de fixer le minimum d'instruction publique qui devait être exigé des cantons. Cette idée est celle d'une école normale fédérale avec deux sections, l'une romande et l'autre allemande, et qui *ferait suite* aux écoles normales actuelles, *sans les détruire*. D'après ce projet, en-

core un peu vague, qu'ont conçu à cet égard quelques hommes politiques associés à des hommes d'école, les élèves-maîtres de la Suisse romande passeraient un an dans la section allemande et ceux de la Suisse allemande un an dans la section romande. Nous nous contentons pour aujourd'hui de faire connaître la pensée dirigeante des initiateurs, sauf à en examiner la nature et les dispositions lorsque nous aurons sous les yeux un texte positif, pour le cas où il serait donné suite à ce projet.

## Le principe de l'intuition appliqué à l'enseignement élémentaire des langues modernes.

### I.

Tandis que depuis Pestalozzi le principe de l'intuition a été appliqué à toutes les branches de l'enseignement élémentaire, on croit pouvoir s'en dispenser dans l'enseignement élémentaire des langues modernes. La méthode d'après laquelle on enseigne une langue étrangère, est restée stationnaire depuis plus de vingt ans. On a bien essayé par-ci par-là, en Allemagne surtout, de rendre cet enseignement intuitif aux commençants. Mais les uns quittèrent bientôt la voie qu'ils avaient prise, les autres ne surent pas soumettre à un système grammatical complet et gradué les nombreux et précieux matériaux d'une langue, recueillis sur le chemin de l'intuition; de sorte que le fondement grammatical, ce qu'il y a de plus important dans l'enseignement rationnel et sérieux d'une langue étrangère, fut manqué dès l'abord.

Les méthodes jusqu'ici suivies tant dans les institutions privées que dans les écoles publiques, sont encore atteintes d'un défaut capital, celui de n'exercer l'élève qu'à la traduction. Rarement on cherche à le rendre peu à peu capable de penser et d'exprimer ses propres idées dans une langue étrangère, par la parole ou par écrit ; il reste ainsi, jusqu'à la fin des études, esclave de la traduction. Et si par hasard un maître s'avise de vouloir faire avec ses élèves des exercices de conversation ou de composition, il arrive assez souvent que des pédagogues de vieille et même de jeune trempe, condamnent ces exercices comme un objet de luxe incompatible avec l'école et nuisible à l'enseignement même ; comme si cela pouvait nuire à un commençant, que celui-ci fît spontanément usage de ses vocables dans des propositions de son invention et de son choix, et construites d'après les règles de grammaire avec lesquelles il a déjà pu se familiariser dans le cours des leçons. Ce préjugé vient sans doute de ce que l'on confond les exercices de conversation faits méthodiquement à l'école, avec ceux que les bonnes et beaucoup de gouvernantes et d'institutrices font avec leurs jeunes élèves et où ces derniers ne jouent que le rôle de perroquets. Et pourtant, il faut que plus tard, une fois lancés dans le monde et la vie pratique, nos anciens élèves soient à même non-seulement de traduire, mais encore de parler et d'écrire au moins passablement une langue étrangère, ce qui est un besoin impérieux de l'époque actuelle.

C'est de plus une erreur grossière que de vouloir assigner aux langues modernes le même but qu'aux langues mortes, et c'est méconnaître les besoins futurs et la nature des objets d'enseignement même, que de vouloir plier à la même méthode l'enseignement des deux catégories de langues. Le but de l'enseignement des langues mortes est d'initier l'élève à la lecture des auteurs classiques de l'antiquité, et de lui en donner l'intelligence; dans l'enseignement des langues vivantes, nous ne voulons pas seulement rendre la lecture des écrivains modernes accessible à l'élève, mais encore initier ce dernier au langage parlé et écrit dans les différentes sphères de la société actuelle. Cette différence de tendance réclame tout naturellement aussi une différence de méthode. C'est de la méthode pour l'enseignement des langues vivantes, que nous allons poser les principes et développer la théorie.

II.

Comment doit être entendue la méthode au moyen de laquelle nous voulons atteindre le but posé ci-haut? — Elle doit être conçue de telle façon,

*a*) que les matières grammaticales et celles qui font le fondement de la langue, ainsi les vocables, soient le plus possible en harmonie ou en rapport avec la sphère des idées de l'élève, — cela, pour éveiller l'attention et l'intérêt, ainsi que pour faciliter la perception externe et interne;

*b*) que les nouvelles idées acquises par l'élève dans le cours de nos leçons, — si l'on veut empêcher qu'elles ne retombent trop tôt dans l'oubli, — s'associent facilement les unes avec les autres d'abord, et ensuite avec les autres idées de l'élève, afin de former de cette manière, dans l'esprit de celui-ci, un enchaînement d'idées fortement liées ensemble; et enfin,

*c*) que ces idées soient de nature à être reproduites le plus souvent possible, dans les circonstances les plus différentes, et cela sans préalable traduction mentale.

Ce résultat ne saurait être obtenu qu'au moyen d'une méthode fondée sur le principe de l'intuition.

Dans l'enseignement des langues étrangères, comme dans celui de toute autre branche, il faut qu'un élève de 8 à 10 ans puisse voir des yeux et considérer avec l'esprit les choses dont on veut confier l'idée à sa mémoire. Considérer avec l'esprit, c'est envisager un objet au moyen du cercle de nos idées, pour le comprendre et nous l'approprier intellectuellement; mais si l'objet que nous examinons n'a aucun rapport avec la sphère de nos idées, ou s'il n'a que de faibles rapports avec cette dernière, il ne se produira aucune perception interne, aucune nouvelle association d'idées, ou cette association ne sera que très faible et très imparfaite: dès lors pas d'intelligence, ni une image claire de l'objet que nous présentons à l'esprit de l'enfant; et par conséquent l'intérêt ne saurait naître non plus, car ce n'est que pour autant que les choses sont accessibles à notre esprit et qu'elles y trouvent des points de ralliement, que nous y prenons intérêt. Il est à

peine besoin d'expliquer de quelle nature et de quelle étendue est la sphère des idées d'un enfant de 8 à 10 ans. Cette sphère se compose pour la plupart des idées que l'enfant a acquises du monde sensible et visible qui l'entoure, puis des notions reçues pendant les premières années d'enseignement. Des idées abstraites et hors de sa portée, des phrases vides de sens ne trouvent aucune place dans son intelligence, et quand même elles pourraient y être introduites par force, elles n'y resteraient que comme une matière informe et inutile, qui retomberait bientôt dans l'oubli : ce serait meubler l'esprit, et non pas le forger, comme aurait dit Montaigne. C'est pourquoi le choix des matières est si important dans les premières années de l'enseignement d'une langue étrangère, comme en général de toute branche d'enseignement élémentaire. Ces matières premières, si nous voulons rendre notre enseignement vraiment intuitif, ne sauraient être tirées que du monde familier à l'élève, ou de celui que l'élève peut facilement comprendre à l'aide de la sphère actuelle de ses idées, de façon que les idées déjà existantes dans l'esprit, et celles qui y entrent à nouveau forment une chaîne non interrompue et dont les anneaux correspondent les uns aux autres. Ce n'est qu'à cette condition que l'attention de l'enfant peut être éveillée et tenue en haleine, et que celui-ci peut prendre intérêt à l'enseignement.

Il faudrait savoir maintenant comment les idées perçues par l'élève peuvent être préservées de l'oubli ; car il n'est pas rare, dans le cours de nos leçons, de voir, à notre plus grand désappointement, que nos élèves ont oublié et vocables et règles de grammaire ; alors, fidèles au principe, *la répétition est l'âme de l'école*, nous faisons une revue générale des matières. Mais à peine quelques semaines, quelques jours même se sont-ils écoulés, que la plupart des élèves ont oublié de nouveau une bonne partie de ce qu'ils avaient répété. D'où vient cela? — D'abord de ce que les matériaux servant à notre enseignement se composent d'éléments souvent incohérents et abstraits et qui ne trouvent aucun point d'assimilation dans le cercle d'idées de nos jeunes élèves, éléments qui, par conséquent, n'offrent aucune garantie pour une reproduction fidèle et spontanée. Pourquoi, par exemple, l'enfant oubliera-t-il bientôt les mots allemands Zusammenhang, Willkür, Gegenseitigkeit, Ausdehnung, Wichtigkeit, gebildet, hochtrabend, strafbar, entartet, fehlen, ausarten, in Anspruch nehmen, entscheiden, etc. ; ou les phrases : « Karl der XII. hat die Russen in der Schlacht bei Narva geschlagen ; dagegen wurde er in der Schlacht bei Pultawa von Peter dem Grossen besiegt ? » Parce que les idées que renferment ces mots et les faits dont ces phrases font mention, ne sont très probablement pas du tout familiers à l'enfant, et qu'ils ne trouvent dans son intelligence aucun anneau qui permette une nouvelle association d'idées. Des faits détachés d'une histoire particulière ou d'une partie de l'histoire générale que l'enfant ne connaît pas, ne sauraient être d'aucun intérêt pour lui ; pas d'intérêt, partant pas de perception interne complète, et enfin pas d'association d'idées. Pourquoi, par contre, un jeune élève, normalement doué, ou-

bliera-t-il difficilement les mots Vater, Mutter, Schwester, Eltern, Haus, Garten, Wiese, Land, Feld, Bauer, Katze, Maus, sprechen, lieben, singen, essen, arbeiten, pflanzen, begiessen, etc., ou les phrases : « Die Katze ist ein Hausthier; sie fängt die Mäuse. — Die Sonne bescheint und wärmt unsere Erde. Der Gartner begiesst die Pflanzen des Gartens, etc.? » Tout simplement parce que les idées que renferment ces mots et ces phrases, sont de celles avec lesquelles l'enfant s'est familiarisé dès son bas âge, et que les mots étrangers pour les exprimer s'associent d'autant plus facilement avec ces idées qui étaient déjà dans la sphère des idées de notre élève. Plus aura été intime et forte l'association qui s'est opérée entre les mots étrangers, c'est-à-dire les symboles d'une langue, et les idées que renferment ces mots, plus aussi ces mots ainsi associés resteront profondément gravés dans l'esprit, plus aussi la reproduction en sera sûre et s'accomplira avec aisance.

Une autre condition essentielle pour préserver de l'oubli les notions ou connaissances acquises dans le cours de l'enseignement, c'est que nous recourions sans cesse aux *idées auxiliaires*. Comme le terme d'*idées auxiliaires* n'est pas d'un grand usage dans le langage de la psychologie et de la pédagogie française, l'on nous permettra d'en donner une explication et d'appuyer celle-ci par un exemple vulgaire.

On sait que les idées perçues isolément s'effacent bientôt de l'âme, c'est-à-dire qu'elles disparaissent de la sphère active de nos idées, ou, en d'autres termes, que nous les oublions. Ainsi, il peut arriver que j'aie une commission à faire dans la journée ; mais d'autres préoccupations pressantes empêchent le souvenir de cette commission. Que fais-je donc pour assurer la reproduction de l'idée de ma commission ? Tout simplement un nœud à mon mouchoir de poche, ou bien, si je suis priseur, je mettrai un haricot dans ma tabatière. Mais lorsque, à propos de ma commission, je fais un nœud à mon mouchoir, que se passe-t-il dans mon esprit ? Il en résulte l'association intime de deux idées : d'une idée principale, celle de la commission, et d'une idée auxiliaire, celle du nœud fait à mon mouchoir. Qu'arrivera-t-il de même, si, par hasard, dans le cours de la journée, je tire mon mouchoir pour m'en servir ? Que le nœud que j'y ai fait me fera souvenir de ma commission. Le lien des idées secondaires et auxiliaires, a servi à la reproduction de l'idée principale, celle de ma commission. Une idée auxiliaire est donc une idée secondaire qui sert à reproduire une idée principale. Ce phénomène est produit par deux lois psychologiques très-précises et très-rigoureuses : la loi de l'association des idées et la loi de la reproduction des idées, lois que l'on ignore beaucoup trop dans l'enseignement. — L'infinité des symboles que nous rencontrons à tout moment sur nos pas, ainsi que tous les moyens intuitifs employés dans l'enseignement, les images de tous genres, la mnémonique, en un mot, tout cela est du domaine des idées auxiliaires auxquelles se rattachent des idées principales : autant de moyens inventés pour la reproduction facile et spontanée de ces dernières.

Ainsi, dans l'enseignement élémentaire des langues modernes, enseignement qui s'adresse essentiellement à la mémoire, nous ferons toujours appel aux idées auxiliaires, c'est-à-dire que nous emploierons des moyens intuitifs qui faciliteront la perception interne, l'association intime des idées et qui assureront la reproduction fréquente et fidèle de celles-ci; car nous n'oublierons pas cette autre loi psychologique, que plus les idées sont reproduites souvent, plus aussi elles gagnent en clarté et en force. Le moyen intuitif dont nous nous servirons, sera le monde extérieur, celui au milieu duquel l'enfant vit et se meut. Mais comme dans une salle d'école nous ne pourrons montrer à l'élève tous les objets réels que nous voudrons, nous ferons usage de tableaux représentant ces objets. Le tableau, sous ce rapport, sera l'un des meilleurs moyens auxiliaires; aussi doit-il jouer un rôle important dans nos leçons, et former l'élément essentiellement intuitif. Presque tous les matériaux servant à la formation du langage, excepté les expressions grammaticales, sont empruntés des tableaux, qui comme tels offrent une source inépuisable de pensées. Souvent un élève oublie le nom ou la qualité d'un objet; vient-on à lui montrer cet objet même, ou seulement l'image de celui-ci, aussitôt le nom lui en revient à la mémoire : l'une provoque la reproduction de l'autre, et vice-versa. Ce phénomène est facile à comprendre, si l'on se rappelle ce que nous avons dit de l'association des idées et de la loi de leur reproduction. L'image remplit ici le rôle d'idée auxiliaire; à celle-ci s'est associée une idée principale : le nom de l'objet que représente cette image; la reproduction de l'une entraîne nécessairement la reproduction de l'autre.

Ces matières ainsi choisies, choix auquel l'enfant, guidé par le maître, prendra une part active, ces matières, disons-nous, seront ensuite travaillées, combinées et coordonnées d'après un système grammatical rigoureusement gradué, et en rapport avec les connaissances grammaticales qu'un commençant est à même de posséder de sa langue maternelle, ou qu'il peut facilement acquérir.

Veut-on maintenant que l'élève dispose à volonté de son petit trésor en fait de langues, et que soit par écrit, soit de vive voix, il exprime librement ses pensées dans une langue étrangère, veut-on que ces connaissances ainsi acquises deviennent actives et qu'elles se meuvent dans tous les sens? il faut aussi qu'à côté du choix des vocables, les exercices soient composés et disposés de telle manière qu'ils répondent exactement à la variété que nous réclamons, c'est-à-dire qu'ils soient aussi variés de leur nature. Comme l'élève doit sortir de la passivité, et être amené avec le temps au point de s'affranchir de la *traduction interne* et *préalable*, il est donc aussi nécessaire de faire avec lui des exercices où il soit essentiellement actif, où il trouve de lui-même les choses dont il a besoin; il faut qu'il apprenne à travailler, à combiner et à disposer lui-même les matières premières d'après les règles grammaticales qu'on lui a données et dont il est appelé à faire la libre application; cela se fera par des exercices de conversation alternant avec des exercices par écrit, c'est-à-dire des exercices de traduction, que nous n'en-

tendons nullement négliger, et des exercices d'invention, répondant à la méthode du Père Girard.

Qu'il nous soit permis d'exposer l'un après l'autre les genres d'exercices que nous venons de mentionner, et par conséquent de passer à l'application de la théorie à la pratique.

Xavier Ducotterd.

Francfort s/M., le 15 octobre 1874.

## CORRESPONDANCE.

Fribourg, 6 janvier.

En publiant la lettre, si flatteuse pour le Corps enseignant, que vous a adressée notre compatriote M. Huber, établi à Paris en sa qualité de Commissaire fédéral pour l'Exposition géographique, vous l'avez accompagnée de quelques lignes biographiques où M. Huber, fils, qui vous a écrit, est confondu avec son père. Tous deux, il est vrai, sont des hommes fort distingués et qui font honneur à leur pays.

Le fils, M. William Huber, s'est fait connaître par des travaux de nivellements géodésiques. Il a rendu, pour la délimitation de la vallée des Dappes, des services qui lui ont valu les remerciements du Conseil fédéral et la croix de la légion d'honneur de la part du gouvernement français.

Le père, M. le colonel fédéral Huber-Saladin, dont vous avez mentionné la notice sur Rossi, est aussi auteur d'un roman historique intitulé le *Blessé de Novarre*, ainsi que de brochures, dont l'une, les *Petits Etats*, a été remarquée. Comme militaire, M. Huber, père, commandait une division d'observation, cantonnée dans le Tessin, au moment de la guerre franco-allemande. Il a présidé le Comité de la Croix-rouge de Genève (*).

## CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Histoire de l'Instruction publique dans le canton de Berne, par J.-J. Kummer, ancien Directeur de l'éducation publique du canton de Berne, Directeur du bureau fédéral de statistique. — Berne, imprimerie Wyss, 1874, 211 pages.

Cet ouvrage n'est point une simple statistique scolaire, mais véritablement sinon une histoire complète, du moins un tableau historique suivi et systématique de l'instruction publique du canton de Berne, depuis les temps de la fondation de la République jusqu'à nos jours.

A la tête de l'instruction publique pendant bon nombre d'années, M. le

(*) Nous extrayons ces lignes de la lettre qu'un officier supérieur a bien voulu nous communiquer et nous les insérons très volontiers, bien que nous n'ayons pas eu l'intention de publier une notice biographique sur MM. Huber, en donnant la publicité aux lignes de l'un de ces Messieurs.

docteur Kummer a pu s'initier de près à toutes les parties de ce dicastère difficile et délicat et ne s'est pas borné, comme on le voit, à la gestion des affaires courantes de son département. Il a étudié l'histoire de l'éducation et ses phases diverses dans la succession des siècles. L'a-t-il fait assez objectivement et en se dépréoccupant des questions actuelles à un degré suffisant pour être toujours impartial, envers les temps écoulés? c'est une autre question que nous ne pourrions pas toujours résoudre affirmativement. Mais on remarque cependant à toutes les pages le désir honorable d'être juste et de rendre à chacun ce qui lui est dû : ainsi, par exemple, en ce qui concerne les moines de Bellelay, dont le pensionnat avait acquis une célébrité méritée au siècle dernier.

L'ouvrage de M. Kummer embrasse à la fois l'instruction primaire, les écoles normales, les établissements secondaires et moyens, l'école cantonale, l'université, et sur toutes ces parties du domaine scolaire, on trouve dans son volume des détails instructifs et puisés aux sources. Des tableaux de statistique scolaire sur les dépenses de l'Etat, les prestations financières des communes, le nombre des élèves astreints à fréquenter les écoles accompagnent l'exposé de l'ancien directeur de l'éducation. Au point de vue historique, nous regrettons que M. Kummer n'ait pas cité au nombre des professeurs les plus capables de l'ancienne académie de Berne, le fameux petit-fils du grand Haller, celui que ses tendances ont fait appeler le Restaurateur et qui eût été mieux nommé le *Réactionnaire,* mais dont les talents et l'influence qu'il a exercée sur les idées politiques et religieuses, ne permettent pas de le passer sous silence. Une autre omission plus regrettable est celle du doyen Ith, le protecteur et l'admirateur de Pestalozzi, l'ami de Girard, et qui, au temps de la République helvétique et de l'Acte de médiation, a joué un rôle important dans l'Ecole comme dans l'Eglise bernoise. Le nom de Troxler, le philosophe et publiciste national, manque également dans ces pages.

Dans une histoire de l'éducation publique, on aimerait aussi à trouver quelques appréciations sur les directeurs d'écoles de l'ancien et du nouveau canton, plutôt que des détails minutieux sur les sociétés d'étudiants. *Non erat hic locus.* A. D.

## CHRONIQUE SCOLAIRE.

Berne. — La Gymnastique a perdu un de ses maîtres les plus capables en M. Charles Dufresne, qui enseignait cet art depuis 1864 à l'Ecole cantonale, à l'Ecole réale et à l'école professionnelle de la Ville. D'abord peu familier avec la nouvelle Méthode, il ne négligea rien pour s'y initier sous la direction de l'excellent M. Niggeler et il y était parvenu lorsque la maladie se déclara. L'été dernier il fut obligé de suspendre ses leçons et ne revit plus sa chère palestre. M. Dufresne n'avait que 36 ans. (D'après le *Berner Schul Blatt*.

Zurich. — La Direction de l'instruction publique de ce canton, exagérant le principe autoritaire, propose d'imposer les Manuels de l'Etat aux Etablissements privés. Mais la majorité de la Commission, par l'organe de M. Zollinger de Winterthour, repousse ce principe. La minorité, dont M. l'ancien conseiller Schäppi est l'interprète, sans aller aussi loin que la Direction, estime cependant que les Manuels destinés à l'enseignement privé ne doivent pas revêtir un cachet confessionnel qui pourrait froisser les opinions, et ce, en vertu de la liberté de conscience et de croyance inscrite dans l'art. 27 de la Constitution fédérale. Partant de cette base, M. Schäppi voudrait attribuer au département de l'Education le droit de prendre les mesures nécessaires pour empêcher la violation de l'art. 27 et d'interdire les Manuels à tendance confessionnelle ; à part cela, M. Schäppi ou la minorité laisserait pleine liberté aux écoles privées de choisir à leur guise les livres d'enseignement qui leur agréent. (D'après le *Bund* du 24 décembre.)

Il paraît dans ce canton un nouveau journal pédagogique intitulé le *Beobachter*, rédigé par les instituteurs zürichois et qui sera spécialement consacré aux affaires scolaires cantonales, tout en s'occupant de questions générales. Il en a paru 3 numéros, avec des articles intéressants dont nous donnerons ou des extraits ou des traductions à nos lecteurs.

Schwytz. — M. Nicolas Benziger, le directeur de l'instruction publique dont nous avons annoncé la regrettable démission, a fait don de 500 francs à l'asile des veuves, vieillards et orphelins, et de 1000 fr. au séminaire des instituteurs.

Tessin. —Il paraît depuis novembre un journal scolaire à Lugano, sous le titre de l'*Educazione*. Cette feuille mensuelle cite parmi ses rédacteurs les professeurs Bioghi, Curti, Gobbi, inspecteur des écoles, l'avocat Lampugani, le bibliothécaire Mary, le Dr Ruvoli et l'avocat Varenni. Le premier numéro se compose de trois branches principales : la poésie, l'hygiène et les sciences naturelles. On aimerait que le papier en fût moins laid et les caractères plus nets. Nous avons cru y reconnaître ceux du *Portafoglio* de M. Laghi dont le nom paraît aussi comme celui du gérant de cette feuille qui ne serait donc pas une œuvre nouvelle et un troisième journal pédagogique à côté de l'*Educatore* de M. Ghiringhelli.

France. — On se rappelle que M. de Cumont, ministre de l'instruction publique, avait mis à la retraite avec la pension dérisoire de 1000 francs Mme Pape-Carpentier, inspectrice des salles d'asile. Nous apprenons avec plaisir que, sur la prière de Mme la maréchale de Mac-Mahon, M. de Cumont a réparé cette injustice avant de déposer son portefeuille. Mme Pape-Carpentier a obtenu le titre et le traitement attachés aux fonctions d'inspectrice générale des salles d'asile.

Allemagne. — Selon le *Schoolboard Chronickle* du 12 décembre, cet empire a 93 Revues et journaux d'éducation. La Prusse seule, pour sa part, en compte 41 dont 30 paraissent dans la capitale; la Saxe en a 14 dont 10 à Leipzig; la Bavière et le Wurtemberg, chacun 9; le grand-

duché de Bade, 3; la Hesse, Mecklembourg-Schwerin et Saxe-Meiningen 2. Chacun des autres Etats en a au moins un.

Italie. — L'un des hommes qui ont le mieux mérité de la science et de l'instruction publique dans la péninsule, le commandeur Carlo Boncompagni, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Rome, puis de Turin, vient d'être élu *sénateur du royaume*. « Si la jeunesse italienne, » dit la *Guida de Turin*, avait salué avec bonheur les premières nomina- » tions, la dernière sera accueillie avec bonheur par tous les Italiens qui » apprécient les services rendus par l'éminent publiciste et homme d'Etat. »

La Suisse peut prendre sa part de la joie que cause aux amis de leur patrie l'élévation de M. le comte Boncompagni; car il appartient à ces Italiens d'élite qui ont travaillé à répandre dans la péninsule les idées éducatives de Girard, Naville et Pestalozzi. Fribourg et le P. Girard ont eu l'honneur de sa visite en 1839.

# POÉSIE.

## Vue des Alpes à Estrich.

J'ai les yeux et le souvenir pleins de cette nature des Alpes si grandiose et si fraîche; je me retrace les beaux levers de soleil que j'admirais et les couchers non moins splendides. Si la Blümlisalp m'offrait un radieux spectacle, le Niesen m'était sympathique et me parlait plus encore. Je n'ai vu nulle part de lieux qui aient pour moi un attrait si puissant que ce Niesen aux contours hardis, à la base de prairies verdoyantes, au flanc de forêts et à la cime rocheuse toujours perdue dans les nuages; elle porte bien son nom; elle s'appelle l'autel et elle me rappelait ces vers de Lamartine :

« Comme une haute pensée
Qui s'isole pour prier. »

Et cette Kander qui bouillonne et remplit de bruits cette vallée tranquille et ce coteau d'Æschi avec le lac à ses pieds, les gigantesques montagnes de la rive opposée et le Stockhorn dentelé, tous ces monts reliés entre eux que semble dominer le Niesen seul dans sa majesté et sa grandeur! C'était sa cime qui la première était colorée par le soleil : bien après lui se doraient les hauteurs voisines ou lointaines et la Blümlisalp était la dernière à se parer des splendeurs du matin, mais qu'elle était belle et radieuse! Et au pied de tous ces scintillements, la vallée sombre longtemps encore et la Kander l'étreignant comme d'un ruban d'acier. A. P.

## Le Notre Père.

Quand tu voudras prier tu diras : « Notre Père !
Sanctifié partout soit ton nom glorieux,
Fais que ton règne arrive, et comme dans les cieux,
Que sur la terre aussi ta volonté s'opère.
Donne-nous notre pain quotidien aujourd'hui,
Remets-nous nos péchés, pardonne à qui t'offense,
Comme nous pardonnons les offenses d'autrui.
Dans les tentations prends-nous sous ta défense,
Père, et délivre-nous du mal. Ainsi soit-il. »

Marc Monnier.

## Anecdotes enfantines (1)

On racontait à des enfants que le bon Dieu était le père de tout le monde.
Est-il aussi le père des loups ? demanda un petit garçon.

—

Dans une leçon d'histoire naturelle une maîtresse racontait que les petites chenilles devaient chercher leur nourriture elles-mêmes, puisque le papillon leur maman était mort avant leur sortie de l'œuf.
Pauvres chenilles, dit une petite fille, alors elles sont orphelines !

—

On venait de raconter que les sangliers aimaient beaucoup à se baigner.
Comment les sangliers s'essuient-ils lorsqu'ils ont pris un bain ? demanda un petit garçon, ils n'ont point d'essuie-mains.

—

Dans un chant se trouvait le mot *allégresse*.
Qu'est-ce que c'est que l'allégresse ? demanda la maîtresse.
C'est une femme toute noire, répondit une petite fille.

—

Pourquoi appelle-t-on ce pays, l'Amérique ? demandait une petite fille ; est-ce parce qu'il faut traverser la mer pour y aller ?

### Problème.

Une maman achète un petit gâteau, elle en donne la $^1/_2$ à sa grande fille et $^1/_4$ à chacun de ses deux petits garçons. Que lui reste-t-il ?
— Il lui reste les miettes, répondit un enfant.

—

Dans une leçon d'histoire naturelle sur les souris, la maîtresse avait beaucoup parlé du soin de la mère pour ses petits.
Et le papa, que fait-il ? demanda un petit garçon, va-t-il à son bureau ?

(1) Ces anecdotes nous sont communiquées par une institutrice qui dirige un jardin d'enfants dans la Suisse romande. Elles ont cela d'utile qu'elles nous initient à la logique de l'enfance, qui est bien loin de celle de l'âge mûr, mais qui est plus importante à connaître qu'on ne le pense, pour sa direction intellectuelle, morale et même religieuse.

Hélène, viens ici, disait une dame à sa petite fille ; mais celle-ci n'obéit qu'après un moment. Pourquoi n'es-tu pas venue tout de suite ? demanda la maman.

J'ai bien voulu, dit la petite fille, mais je n'ai pas *pouvu*.

—

Plusieurs enfants s'amusaient au jardin, ils jouaient « aux oiseaux. » Une place ronde dans laquelle ils avaient enlevé le gravier, représentait le nid. Tous étaient serrés dans cette petite place, lorsque arriva un enfant qui demanda à entrer. Allons, mes enfants, dit la maman, (c'était la plus petite fille) agrandissez le nid, voici encore un petit père.

—

Marc à Fritz. Tu vois ma boîte, eh bien ! le bon Dieu est dedans.

Non, dit Fritz en regardant, il n'y est pas.

Oui, reprit Marc avec force, il y est, maman m'a dit que le bon Dieu était partout.

—

Un objet était tombé sur un petit toit.

Je t'en prie, tante, ne va pas le chercher, disait une petite fille, appelons plutôt un portefaix. — Mais, dit la tante, si le portefaix tombait !

Oh ! cela ne ferait rien, dit la petite fille, il y en a tant !

—

Deux enfants discutaient ; l'un disait qu'il avait vu le bon Dieu, l'autre prétendait qu'on ne pouvait pas le voir. On peut bien le voir, dit un troisième enfant, mais seulement avec une lunette d'approche.

---

## AVIS.

Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs l'annonce concernant les ouvrages de M. C.-W. *Jeanneret*, à la Chaux-de-Fonds. Tous ces manuels sont recommandés par le Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel, et, réellement, ils méritaient cet encouragement. A ce propos, nous dirons aussi, avec M. le professeur A. Biolley : « Nous con-
» seillons de faciliter l'écoulement de nos ouvrages indigènes, afin d'en-
» courager et de rénumérer de leurs travaux les hommes qui, chez nous,
» s'occupent à écrire pour l'éducation de l'enfance. »

---

### Avis concernant la Rédaction.

Tous les **journaux** qui font l'échange avec l'*Educateur* (de France, d'Italie, de Belgique, d'Espagne, d'Allemagne, de Russie, etc.) doivent être adressés, non pas à Fribourg, mais à M. le professeur A. DAGUET, à Neuchâtel.

*Le Rédacteur en chef :* A. DAGUET.

---

Fribourg. — Imprimerie Edouard Bielmann.